

Image not found or type unknown



## lettre RAR , validité....

Par **jossco**, le **05/07/2010** à **12:06**

bonjour

j ai reçu une lettre en RAR ,pour une convocation.

or elle a été signée par une autre personne.( une secretaire dans une société de domiciliation qui est chargée de receptionner le courrier . )

et le delai qui m'etait accordé pour me rendre a cette convocation etait donc dépassé.

est -elle valable ?? non signé par moi ?

je n'en ai pris connaissance qu'a mon retour de voyage.

merci pour vos reponses

jossco@club.fr